

Date de publication en ligne : 2 mars 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° PC 94078 22 00041 du

0 1 MARS 2023

Un permis de construire a été délivré à

GEOVIVIA

Domicilié (e)

33 PLACE DES COROLLES

92400 COURBEVOIS

En vue de la réalisation : création de surface de plancher affectées aux locaux industriels et entrepôt . construction d'un local destiné à des pompes à chaleur et d'un local stockage. extension locaux techniques et centrale de géothermie

Sur un terrain sis

RUE CHARLES PEGUY

Cadastré

AD29

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

0 1 MARS 2023



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,

certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° PC 94078 22 00041 du a été affichée en Mairie

conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,